



VILLE DU CREUSOT

POLE EDUCATION

Affaire suivie par Rachel DRAIN-PALUMBO

Tél. 03 85 77 59 55

Fax. 03.85.77.59.99

Réf. / RD-P/JJB

Objet : Reprise progressive des classes

29 AVR 2020

Madame, Monsieur,

Les différentes annonces gouvernementales laissent entrevoir la reprise des classes de façon progressive, en fonction du contexte sanitaire de notre territoire, **sur la base du volontariat des familles à partir du 12 mai prochain.**

Dans un contexte de crise sanitaire sans précédent, la Ville du Creusot se prépare à la réouverture des écoles et de ses services périscolaires essentiels pour les familles : garderie, restauration scolaire (sous condition, du fait de la distanciation qui réduira la capacité d'accueil des enfants), transport scolaire (circuits Rochette et Croix du Lot).

Néanmoins, à ce stade vous comprendrez qu'il subsiste encore des interrogations en termes d'organisation puisque le fonctionnement des services périscolaires municipaux est étroitement lié aux orientations qui seront prises par l'Education Nationale, sur les modalités d'accueil des élèves (niveaux accueillis, fréquence d'accueil...).

A ce titre, si la classe de votre enfant scolarisé rouvrirait, seriez-vous d'accord pour le scolariser ?

→ Merci de répondre à ce questionnaire—engagement avant **le lundi 4 mai 2020 17H30 en précisant :**

- le nom et le prénom des responsables légaux de l'enfant;
- le nom, prénom du ou des enfants ;
- l'école ;
- la classe fréquentée
- votre intention de scolarisation : OUI / NON

Ces informations seront transmises à l'Education Nationale chargée d'accueillir les élèves.

- votre besoin de restauration scolaire :

OUI / NON (préciser jusqu'à quelle date) / NON jusqu'au 3 juillet 2020

Si oui, préciser obligatoirement la profession et l'employeur des deux parents pour examen de votre demande.

→ **2 possibilités y compris 1^{er}, 2 et 3 mai 2020 :**

☎ par téléphone, en contactant le 03 85 77 59 23 ou 03 85 77 59 48 ou 03 85 77 59 90

✉ par courriel, à l'adresse suivante : covid19ecole@ville-lecreusot.fr

Ainsi, la confiance et la transparence étant plus que jamais indispensables en cette période, je tenais dès à présent à vous informer que la Ville du Creusot comme l'Education Nationale soucieux de protéger vos enfants et leurs personnels seront très attentifs aux consignes sanitaires en vigueur « gestes barrières » et aux recommandations sanitaires supplémentaires qui seraient applicables au moment de la réouverture des établissements scolaires, notamment **la distanciation sociale entre les enfants**.

Toutes ces perspectives restent bien évidemment soumises à l'évolution de la situation sanitaire de notre pays mais dans l'attente de consignes gouvernementales plus précises, la Ville du Creusot a anticipé comme suit :

- Le nettoyage et la désinfection des locaux** est en cours
- Hygiène** : l'installation de distributeurs de papier à usage unique est réalisée en complément des sèche mains déjà en place
- Un nettoyage des cours et abords des écoles**, assuré conjointement par la Ville du Creusot et les services de la CUCM est en cours
- **Les accès** piétons aux établissements scolaires seront matérialisés pour respecter la distanciation

En vous assurant de toute notre attention et engagement à vos côtés pour que la reprise des cours se déroule dans les meilleures conditions, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

L'Inspectrice de l'Education Nationale



Stéphanie MARLIN

M. le Maire



David MARTI